

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Identification:

Nom du Produit: SOLUTION STÉRILISANTE À FROID ACTRIL® (EPAREg. NO. 52252-7)

Solution désinfectante liquide ACTRIL® (telle que vendue au Canada)
DIN 02001020

Identification de L'entreprise: Minntech Corporation
14605 28th Avenue North
Minneapolis, MN 55447
1-800- 328-3340
(763) 553-3300

Numéro de Téléphone D'urgence: CHEMTREC 1-800-424-9300, ou (703) 527-3887

Section 2. Composition/Informations sur les Ingrédients

Ingrédient	No CAS	Quantité (pourcentage en poids)	PEL (limite d'exposition admissible)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1%	1 ppm
Acide peracétique	79-21-0	0.08%	NE
Acide acétique	64-19-7	-	10 ppm
Eau	7732-18-5	-	NE

Le ou les PEL(s) représente(nt) la huitième heure pondérée en fonction du temps, OSHA 29 CFR 1910.1000 moyenne (pondérée en fonction du temps) pour le peroxyde d'hydrogène et l'acide acétique.

Section 3. Identification de dangers

Apparence: Transparent
État Physique: Liquide
Odeur: Acide
Dangers du Produit: Corrosif

Effets éventuels pour la santé

Inhalation: L'inhalation des brumes peut provoquer une légère irritation des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent comprendre l'éternuement, un mal de gorge ou la goutte au nez.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure saignements, vomissements et diarrhée.

Contact Cutané: Le contact cutané peut causer une irritation.

Contact Oculaire: Il provoque une irritation des yeux. Une exposition plus importante peut provoquer des brûlures susceptibles d'entraîner une cécité permanente.

Section 4. Premiers soins

Yeux et peau : Rincez à grande eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les cinq (5) premières minutes, puis continuez de rincer. Si une brûlure ou de l'irritation est survenue, veuillez contacter un médecin. Si les vêtements sont contaminés, enlevez les vêtements, nettoyez la peau et lavez les vêtements avant de les remettre.

Ingestion : En cas d'ingestion, buvez un verre d'eau si vous êtes capable d'avaler. N'essayez pas de vomir.

Inhalation: Si inhalé, respirez de l'air frais.

Section 5. Mesures contre l'incendie

Point D'inflammabilité:	S/O
Limites D'explosivité:	S/O
Matériel D'extinction:	Eau, CO ₂ en mousse, produits chimiques secs
Dangers Inhabituels D'incendie et D'explosion:	S/O

Section 6. Mesures en cas de rejet accidentel

Mettez des lunettes protectrices, des gants, bottes et vêtements protecteurs et un respirateur si la contamination de l'air est plus élevée que les niveaux permis. Gestion du rebut. Si permis par les organismes de régulations fédéraux, provinciaux ou locaux, déversez le rebut dans l'égout. Si des vadrouilles, des serviettes, des serviettes en papier ou d'autres matériaux similaires sont utilisés, assurez-vous que ces articles sont rincés à fond avec des quantités abondantes d'eau. Ne réutilisez pas le matériel liquide.

Section 7. Manipulation et Entreposage

Manipulation Générale: Le récipient doit rester fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais et sec (sous une température inférieure à 75° F) Entreposez le produit non utilisé dans le contenant original fermé. Une fois que le produit a été enlevé, ne retournez pas le contenant original.

Section 8. Contrôle de L'exposition / Protection Personnelle

Articles de lunetterie:	Lunettes étanches ou protectrices approuvées par ANSI. Vous devriez porter un écran lorsqu'il est susceptible d'y avoir des éclaboussures.
Gants:	Vous devriez porter des gants protecteurs.
Vêtements:	Vous devriez porter un tablier lorsqu'il est susceptible d'y avoir des éclaboussures. Des bottes en caoutchouc devraient être utilisées contre les déversements.
Respirateur:	Si la contamination de l'air est plus élevée que les niveaux permis, utilisez un respirateur approuvé par le NIOSH.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État Physique:	Liquide
Apparence:	Transparent
pH (non dilué) :	1.5 - 2.0
Solubilité Dans L'eau (Par Poids):	Complète
Odeur:	Acide
Masse Moléculaire:	ND
Point D'ébullition (760 mm HG):	ND
Point de Congélation:	ND
Densité (H₂O = 1):	1.01
Pression de la Vapeur à 20° C:	ND
Densité de Vapeur (air = 1):	ND
Taux D'évaporation (Butylacétate = 1):	ND
Point de Fusion:	ND

Section 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:	Stockage dans un endroit chaud, contact avec des matériaux combustibles.
Substances Incompatibles:	Les métaux comprenant le fer, le cuivre, les alliages de cuivre, le laiton et l'aluminium, les sels, les produits biologiques inflammables, alcalis, caustiques, chlore et formaldéhyde.
Polymérisation Dangereuse:	Ne se produira pas.
Décomposition dangereuse:	Ne pas mélanger avec des produits chlorés, car cela pourrait libérer un chlore gazeux corrosif et toxique.

Section 11. Information toxicologique

Le produit Actril® a été testé et jugé non toxique pour l'homme.

Renseignements Relatifs au Cancer:

Ingrédient	Numéros CAS	NTP	CIRC	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	Connu: PAS Anticipée: Non	Aucun	NON
Acide peracétique	79-21-0	Connu: PAS Anticipée: Non	Aucun	NON
Acide acétique	64-19-7	Connu: PAS Anticipée: Non	Aucun	NON
Eau	7732-18-5	Connu: PAS Anticipée: Non	Aucun	NON

Section 12. Information écologique

Évolution dans L'environnement:	Voir la section 15.
Écotoxicité:	Ce produit est toxique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques.

Section 13. Points à examiner pour l'élimination

Éliminez ce produit selon les réglementations fédérales, provinciales et locales.

Section 14. Information sur le transport

Ce produit est identifié comme un matériau nocif conformément au Département des Transports

Section 15. Information de réglementation

État de l'inventaire International:

Ingrédient	Numéros CAS	EC	Japan	Australie	Coree	Canada: LIS	Canada: LES
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Acide peracétique	79-21-0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Acide acétique	64-19-7	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Eau	7732-18-5	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON

États-Unis:

Ingrédient	Numéros CAS	OSHA	CAA	CWA	RCRA	SARA 302	SARA 313	TSCA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Acide peracétique	79-21-0	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON
Acide acétique	64-19-7	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Eau	7732-18-5	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Proposition 65 CA: Ce produit n'est pas affecté par la Proposition 65 CA.

Système D'information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (Canada) : Cette FSSP a été préparée conformément aux critères de danger des Réglementations sur les Produits Contrôlés, elle Contient toutes les Informations requises par ces Dernières.

Section 16. Autre information

Évaluations de l'Association Nationale de Protection Contre l'incendie:

Inflammabilité: 0

Santé: 2

Réactivité: 0

Danger Spécifique: Corrosif

Évaluations des Procédés in Situ horizontaux et modifiés:

Inflammabilité: 0

Santé: 2

Réactivité: 0

Équipement de protection individuelle: B

Date D'origine : 4/11/97**Date de révision :** 5/13/11**Préparé Par :** Le Directeur d'entreprise de Risque la Direction